

Les News

Service Intérim

Vous et News // La Poste
s'engage

ParteNews // On se mobilise
avec nos partenaires

NoutNews // Dans les coulisses
de Service Intérim

Dossier /
Retour sur 2017,
nos collaborateurs
témoignent

Édito

Nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau format de Service Intérim les NEWS : plus moderne, plus pratique et donc plus agréable à lire. Cette nouvelle édition, c'est aussi l'occasion de faire un bilan sur l'année 2017, mais également de vous présenter nos actualités.

Grâce à nos actions, le nombre d'intérimaires retournés vers l'emploi n'a jamais été aussi important qu'en 2017.

Sommaire

4
3-4

VOUS ET NEWS

*Les petits-déjeuners clients.
Entre la Poste et nous, la confiance
7 jours sur 7*

8
5-8

LE DOSSIER

*Notre bilan 2017
Les Essentiels en chiffres
L'accompagnement
Témoignages*

9

LÉGINEWS

La rémunération des jours fériés

10

PARTENEWS

*Service Intérim aux côtés
de ses partenaires*

11

FLASHNEWS

*Inauguration de notre siège
et des agences du Port*

12

NOUTNEWS

*Massage au travail
Week-end à Cilaos*

DES CONVENTIONS POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Aujourd'hui, nous proposons à nos partenaires de conventionner cette relation pour lui donner un cadre mieux défini.

La 1^{ère} convention avec Pôle Emploi permettra à nos collaborateurs d'avoir accès à encore plus de services de Pôle Emploi pour une insertion durable.

La seconde convention est signée avec la Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) dans le cadre de la garantie jeune afin de permettre de développer nos collaborations. En harmonisant nos manières de travailler, nous serons mieux à même de répondre à la diversité des besoins de nos collaborateurs.

Eric Matz et François Proust

Directeurs associés de Service Intérim

LA FORMALISATION DES PARTENARIATS SE FAIT AU BÉNÉFICE DES PERSONNES QUI CHERCHENT DANS L'INTÉRIM UN MOYEN DE SORTIR DU CHÔMAGE

François Proust



MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE : CES CONVENTIONS SONT POUR NOUS DES OUTILS POUR ÊTRE ENCORE PLUS EFFICACE

Eric Matz

Magazine semestriel

Directeur de publication : François Proust

Textes : Olivier Soufflet

Conception graphique : Nautilus

Photos : Groupe Intégral - Fotolia

Tirage : 3000 exemplaires

Vous et News



PETITS-DÉJEUNERS CLIENTS : INFORMATION & DIALOGUE AU MENU

Les “ Petits-déjeuners clients ” sont des séances d'information courtes sur un thème précis réunissant un petit groupe de clients. À Saint-Denis au mois de mars, le thème portait sur l'environnement réglementaire de l'intérim et l'accueil des intérimaires dans l'entreprise.

Dans le climat convivial d'un “petit-déjeuner” professionnel, l'échange avec nos clients s'établit sans difficulté. Tel est le but de cette formule d'une durée de deux heures (de 8 h à 10 h), destinée à favoriser le dialogue et faire passer des messages.

En éclairant des questions réglementaires ou pratiques, nous aidons nos clients à accueillir nos collaborateurs dans les meilleures conditions. Quant à nous, leurs interrogations enrichissent notre réflexion sur l'accompagnement.

Cinq entreprises, clientes de Service Intérim depuis moins d'un an (dont La Poste), ont répondu à l'invitation de l'agence de Saint-

Ce dernier a présenté le cadre réglementaire de l'intérim et les bonnes pratiques facilitant l'intégration des intérimaires dans

*Notre relation
s'en trouve fortifiée*

Denis, le 21 mars à l'hôtel Le Créolia. Une dizaine de responsables et d'encadrants se sont réunis autour de l'équipe de l'agence et de Stéphane Jaffry, notre directeur opérationnel.

l'entreprise. « Nos clients ont trouvé cette réunion d'information très utile. Ils ont vu comment nous travaillons. Ce fut un moment enrichissant pour eux comme pour nous. Notre relation s'en trouve fortifiée » souligne Stéphane Jaffry.

L'INSERTION : RETOUR SUR 2017, EXPLICATIONS ET TÉMOIGNAGES

LE DÉFI DE L'INSERTION

Le nombre de personnes employées par Service Intérim a fortement augmenté en 2017, avec un taux de sorties dynamiques qui se maintient. Signe de l'efficacité de nos équipes et de la confiance de nos clients et de nos partenaires.

527 collaboratrices et collaborateurs intérimaires ont travaillé avec Service Intérim en 2017, pour un volume de 186 000 heures travaillées, égal à 116 équivalents temps plein.

« 527 collaborateurs »

Ce chiffre est en nette augmentation sur un an (375 intérimaires et 160 000 heures travaillées en 2016).

Un travail de prospection efficace, couplé à la qualité de la coopération

avec nos partenaires, explique ce bon résultat. Il nous a permis de faire profiter un plus grand nombre de personnes de la reprise de l'activité économique, en particulier dans le commerce, notre premier secteur client.

AGRICULTURE	3%
AGROALIMENTAIRE	12%
BTP	7%
COMMERCE	53%
GESTION DES DÉCHETS	2%
HÔTELLERIE RESTAURATION	4%
INDUSTRIE	3%
LOGISTIQUE	7%
SERVICES	7%
AUTRES	1%

À QUI PROFITE NOTRE OFFRE D'INTÉRIM ?

Reflète du marché du travail, l'intérim profite en premier à la tranche d'âge la

plus active (26 à 50 ans) : dans notre effectif, sa part passe de 51 % en 2016 à 57 % en 2017.

QPV

UN EFFORT PAYANT POUR LES HABITANTS CONCERNÉS

Un motif particulier de satisfaction : le travail de proximité et l'attention que nous portons, pour sortir du chômage, les candidats issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, porte ses fruits. Le nombre de collaborateurs issus de ces quartiers représente 30 % de nos effectifs en 2017, contre 20 % en 2016. Un chiffre à mettre en relation avec le pourcentage de personnes sans emploi depuis plus de deux ans ayant repris une activité grâce à Service Intérim : 35 % en 2016, 42 % en 2017.

L'INSERTION EN CHIFFRES

Sur 209 sorties en 2017, 62 % ont été des sorties dynamiques vers un emploi plus durable ou une formation.

Malgré un plus grand nombre de collaborateurs à insérer, dans le milieu professionnel, les sorties dynamiques sont en légère progression. On relève 19 % d'embauches en CDI et 37 % en CDD de plus de six mois (+4 % par rapport

à 2016), soit 56 % de sorties durables. Sur 33 % de sorties transitoires, 31 % sont des CDD de moins de six mois.

« 19 % d'embauches en CDI »

Les 11 % restants sont des sorties " positives ", porteuses d'opportunités, avec notamment 6 % d'entrées en formation.

AUTRES CONSTATS

68%
de nos collaborateurs avaient un niveau égal ou inférieur au CAP/BEP.

8%
étaient des jeunes en grande difficulté.

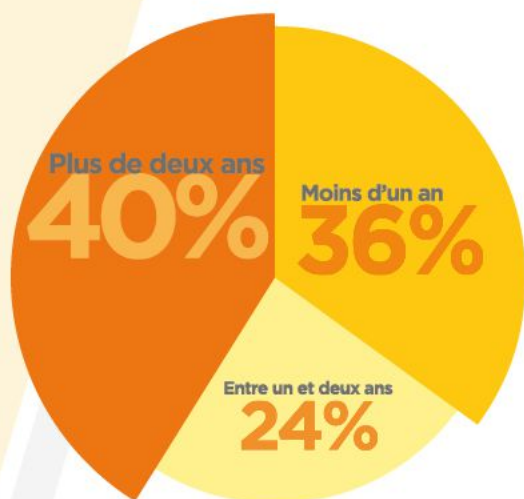
16%
bénéficiaient du RSA.

Les Essentiels

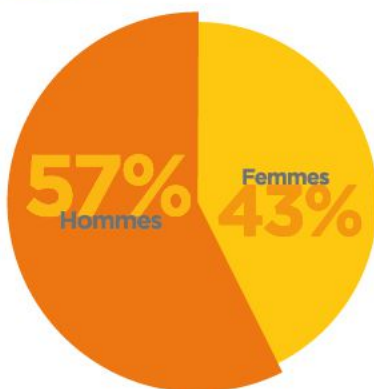
LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE 2017

Le dossier

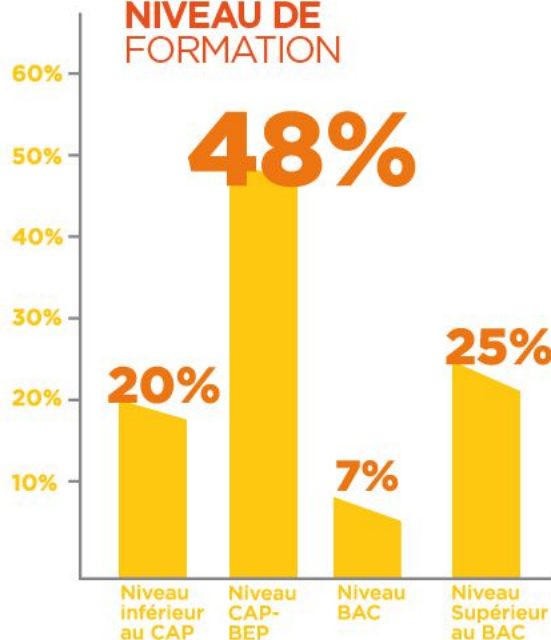
ANCIENNETÉ DANS LE CHÔMAGE



SEXE



NIVEAU DE FORMATION



COLLABORATEURS ISSUS DES QPV



PERSONNES SANS EMPLOI DEPUIS + DE 2 ANS AYANT REPRIS UNE ACTIVITÉ GRÂCE À SERVICE INTERIM



186 000 HEURES DE TRAVAIL RÉALISÉES, SOIT 116 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

L'ACCOMPAGNEMENT : UN SAVOIR-FAIRE QUI FAIT SES PREUVES

Pour nous, le retour à l'emploi est possible en prenant en compte les caractéristiques et les attentes des personnes, en élevant leurs compétences et en facilitant leur implication dans le travail.

Chez Service Intérim, l'intérimaire bénéficie d'un tutorat comprenant un volet professionnel et un volet social. C'est un parcours de progression sur deux ans structuré autour d'évaluations périodiques, de points d'étape et de

bilans socioprofessionnels avec l'employeur. L'insertion professionnelle est confortée par un soutien social. Nous mobilisons nos partenaires sociaux pour lever les freins éventuels à l'emploi liés aux difficultés de la vie courante (logement, déplacement, souci financier, etc.).

Cet accompagnement dans la durée permet de corriger, si besoin, des manques tels que le savoir-être au travail et les compétences par la formation.

PARCOURS INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT



LEÏLA FLORIAN, COLLABORATRICE INTÉRIMAIRE



« Je suis chez Service Intérim depuis presque deux ans. Je me suis tournée vers l'intérim car je ne trouvais pas de travail après mon retour de

métropole. Service Intérim a été la seule agence à me rappeler. J'ai fait beaucoup de missions avec elle. Je travaille actuellement dans une blanchisserie. En métropole, j'ai été lingère pendant 11 ans. Je me sens bien dans ce métier, même s'il est difficile. Ce que j'apprécie, c'est d'être suivie. Ici,

l'intérimaire n'est pas laissé tout seul. Avec Hélène, ma conseillère à l'emploi, nous sommes en contact toutes les semaines pour savoir si tout se passe bien. C'est important pour moi. Je sais que si j'ai un souci, je peux compter sur elle. Quand ma voiture est tombée en panne, c'est grâce à Service Intérim que j'ai pu louer une voiture en attendant la réparation. Je travaille de 14 h 30 à 22 h. Comment aurais-je fait sans voiture ? »

Ici l'intérimaire n'est pas laissé tout seul

Témoignages

Le dossier

NOTRE ÉQUIPE ENCADRANTE

Elle est composée de conseillères à l'emploi qui connaissent très bien l'économie réunionnaise. Elles procèdent aux évaluations des savoir-être et savoir-faire, organisent des ateliers d'information, dispensent conseils et appui aux intérimaires en voie d'insertion.

Pour la partie sociale, nous travaillons depuis de longue date avec des partenaires de confiance (institutions, organismes sociaux, autres acteurs de l'insertion, etc.) avec lesquels nous partageons le même objectif : ouvrir les portes d'une stabilité professionnelle au plus grand nombre.

ZOOM

SUR HÉLÈNE MAUGER, conseillère emploi à Service Interim Le Port



« Mon rôle consiste à faire progresser les intérimaires et à trouver des solutions aux freins à leur employabilité. Nous leur cherchons le plus de missions possible, en travaillant la polyvalence, pour développer leurs compétences. Avec Mme Floriant, le parcours est facilité par le bagage professionnel qu'elle a acquis en métropole. Elle a donné satisfaction dans toutes les missions sur lesquelles nous l'avons positionnée. Pour tout dire, elle est très demandée car elle est très motivée, très volontaire. C'est une battante qui

me sollicite pour résoudre des questions pratiques. Par exemple, je l'aide dans les démarches administratives dématérialisées alors qu'elle n'a pas d'ordinateur. Quand elle s'est trouvée en difficulté pour faire réparer sa voiture, nous avons sollicité le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire. C'est cela aussi l'accompagnement au jour le jour. »

LES ATELIERS À THÈME

- € Gestion d'un budget personnel
- 🔍 Compréhension de la fiche de paie et du contrat de travail
- ⚠️ Sécurité au travail
- 👤 Présentation des partenaires
- 🔄 Réussir son intégration dans l'entreprise
- 🔍 Techniques de recherche d'emploi

BILAN TRIPARTITE : PREMIÈRE VISITE DE POSTE

Service Intérim innove avec les bilans professionnels tripartites sur le terrain.

Prévus par le parcours d'accompagnement, ces bilans s'effectuaient jusque-là en interrogeant séparément l'employeur et le collaborateur intérimaire.

Une nouvelle manière de procéder vient compléter cette approche : la visite de poste qui réunit sur le lieu de travail l'employeur, l'intérimaire et l'agence. Dans le cadre d'un accompagnement d'un collaborateur de l'Agence du Port, Hélène Mauger, conseillère emploi, et Aurélie Payet, chargée de recrutement, ont pu réaliser cette première visite dernièrement. Visite fructueuse qui a débouché sur la discussion d'une éventuelle future embauche.

LA RÉMUNÉRATION DES JOURS FÉRIÉS

Sujet d'actualité après ce mois de mai qui comptait 4 jours fériés : les règles applicables au paiement des jours fériés, des ponts et de la journée de solidarité.

- Un jour férié est rémunéré, sans condition d'ancienneté, dès lors qu'il est compris dans la mission et habituellement travaillé (selon les horaires prévus au contrat si le jour était travaillé). En revanche, si l'intérimaire ne travaille pas habituellement ce jour-là, il ne sera pas rémunéré.

- Lorsque la mission s'arrête la veille du jour férié, celui-ci n'est dû que si le salarié intérimaire

reprend une mission dans la même entreprise utilisatrice le lendemain et qu'il s'agit, dans les faits, de la poursuite de la mission précédente. Cette disposition s'applique aussi aux ponts prévus par l'entreprise.

- Aucune majoration n'est prévue par le code du travail en cas de travail d'un jour férié, hormis le 1er mai qui doit être payé double (art. L. 3133- 6 CT). Des dispositions conventionnelles plus favorables peuvent être en vigueur dans l'entreprise.

- L'entreprise ne peut pas demander à un salarié intérimaire d'effectuer des

heures supplémentaires pour compenser le jour férié chômé. C'est interdit (art. L. 3132-2 CT).

- Le contrat de mission ne peut pas prévoir un jour férié non payé dans la mission. Sauf si le jour férié tombe dans une période de suspension du contrat non rémunérée (congé sans solde par exemple).

- Si l'entreprise accorde à son personnel un pont rémunéré, les salariés intérimaires devront bénéficier de ce pont par égalité de traitement avec les salariés permanents.

LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Cette journée de travail supplémentaire est destinée au financement d'actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Le lundi de Pentecôte, légalement jour férié, est généralement retenu, mais les entreprises sont libres de choisir

tout autre jour habituellement non travaillé dans l'entreprise. S'il est retenu pour la journée de solidarité, le lundi de Pentecôte cesse d'être considéré comme un jour férié. Ce jour-là, le salarié intérimaire sera rémunéré sur la base du nombre d'heures qu'il aura effectuées et non au titre d'un jour férié. Les salariés intérimaires sont en effet exclus

de la loi de mensualisation (rémunération identique quel que soit le nombre de jours travaillés par mois). Cette journée déclenche, le cas échéant, des heures supplémentaires si les salariés ont travaillé plus de 35 heures dans la semaine.

Pour plus de précisions, rapprochez-vous de votre contact en agence.

ParteNews

LE SALON DE LA DIVER'CITÉ

Le 14 mars, à la Cité des Arts de Saint-Denis, Pôle Emploi a invité l'ensemble de ses partenaires à un salon destiné à promouvoir la diversité professionnelle et le soutien aux publics en difficulté. Service Intérim était bien évidemment présent. Cyrielle Robert, conseillère à



l'emploi de l'agence de Saint-Denis, a reçu une trentaine de demandeurs d'emploi sur notre stand.

EMPLOI HANDICAP : L'ALEFPA S'ADRESSE AUX EMPLOYEURS

Karine Gatoil, notre Chargée de Mission Insertion a participé le 22 mars à Saint-Paul à cette matinée organisée par l'ALEFPA, qui avait notamment pour but d'informer les employeurs publics et privés sur les changements intervenus en 2018 dans le secteur emploi-handicap (la fusion des deux réseaux Cap Emploi et Sameth). L'occasion de promouvoir, à l'approche de la prochaine campagne d'apprentissage, le dispositif PreKap'R qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder au travail et à une qualification par le biais de l'alternance.

"PETIT-DÉJEUNER PARTENAIRES" AU PORT

Autour de ce "Petit-Déjeuner" à l'invitation de notre agence Ouest, nous avons retrouvé des



collaborateurs : l'Ecole de la Deuxième Chance, les Cases à lire, Ti Tang Récup, le foyer de jeunes travailleurs du Port, ainsi que

nos partenaires sociaux. L'objectif était de rappeler les missions de nos services et de réaliser un point sur nos partenariats et les moyens à mettre en œuvre pour les améliorer. Un « Petit-Déjeuner Partenaires Emploi » suivant le même modèle aura lieu à la fin du mois de Juin avec le Pôle Emploi et les Missions Locales pour une présentation de nos offres d'emploi et un tour d'horizon de notre collaboration.

PERMANENCES D'ACTION LOGEMENT DANS NOS AGENCES



Lors d'un atelier Logement, Nathalie Mellon, conseillère de notre partenaire Action Logement Services, a informé qu'elle tiendrait désormais des permanences dans nos agences pour recevoir les intérimaires rencontrant des difficultés de logement. Sans dates fixes, ces permanences seront organisées en fonction des besoins. Une première permanence a eu lieu au mois d'avril à l'agence de Saint-Denis.

FlashNews

INAUGURATION DE NOTRE SIÈGE ET DES AGENCES DU PORT

Une belle soirée au Port s'est déroulée le vendredi 8 décembre 2017 à l'intention de nos clients pour fêter nos nouveaux locaux et la fin du redéploiement de nos agences.

Auparavant située en centre-ville du Port, l'agence Service Intérim Ouest œuvre désormais sur la ZAE 2000 du Port, au cœur du vaste bassin d'entreprises. Cette localisation stratégique nous rapproche de nos clients portois et facilite la prospection de nouveaux clients. La nouvelle agence offre de meilleures conditions d'accueil aux visiteurs et de travail pour le personnel. Plus modernes et confortables, ces locaux incluent également l'agence Ouest d'Adéquat, ainsi que le siège du groupe Intégral auparavant situé à Savanna.

Le changement se traduit aussi par une meilleure identification visuelle de Service Intérim avec un design et un aménagement harmonisé. L'image d'unité du réseau s'en trouve renforcée. Cette nouvelle implantation marque la dernière étape du redéploiement de l'ensemble de nos agences.



NoutNews

WEEK-END À CILAOS



C'est à Cilaos que les équipes de Service Intérim et d'Adéquat se sont rassemblées en famille pour fêter Noël en décembre dernier. L'entreprise avait privaté l'hôtel Le Cilaos pour l'événement. Au menu des réjouissances : un parcours dans les arbres avec accrobranche pour les sportifs et amateurs de sensations ou une journée de soins et massage aux Thermes de Cilaos. Goûter, remise de cadeaux, dîner festif. Une belle soirée avant un retour un peu nostalgique, le dimanche matin vers les bas.

À LA DÉCOUVERTE DU CHEMIN DES ANGLAIS



Cette proposition de randonnée s'adressait à nos collaborateurs intérimaires. Elle s'est déroulée le 5 mai dernier, à l'initiative des agences du Port. Le RDV était

fixé à 7 h 30 pour partir ensemble à la découverte d'une partie du Chemin des Anglais qui gravit et longe le haut de la falaise, au milieu de la savane, depuis La Possession. Une belle sortie, tonique et conviviale.

MASSAGE AU TRAVAIL POUR ÉVACUER LE STRESS

Le groupe Intégral offre à ses salariés une opportunité rare, pour ne pas dire unique, dans le milieu professionnel réunionnais : des massages traditionnels chinois gratuits sur le lieu de travail. Ce service original s'inscrit dans le cadre de la politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE) mise en place au sein du groupe, qui promeut le bien-être au travail. Les massages permettent de mieux gérer le stress de nos métiers. L'entreprise fait appel à une thérapeute en médecine traditionnelle chinoise, qui propose, chaque mois, des séances de massage dans chacune de nos agences. Appelé massage Tui Na, le massage traditionnel chinois est une branche de la médecine traditionnelle chinoise. Il stimule notamment les points d'acupuncture, sur la totalité du corps ou sur une partie (dos, pieds, ventre, etc.). Une séance dure une vingtaine de minutes pour chacun des collaborateurs permanents.



Retrouvez Service Intérim près de chez vous et sur www.serviceinterim.fr



Siège social
0262 44 93 93
Agence de Saint-Denis
0262 20 93 93

Agence du Port
0262 45 22 45
Agence de Saint-Pierre
0262 33 93 93

Service Intérim
AGIR • ACCOMPAGNER • RÉUSSIR

